

DINAN. UNE FORMATION D'AIDE À DOMICILE, POUR LES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

Ouest-France – vendredi 27 janvier 2023



Nathalie Thomas (au centre), responsable de formation au CLPS, entourée de son équipe et des représentantes des différentes structures partenaires du dispositif. | OUEST-FRANCE

Une nouvelle formation d'aide à domicile est lancée à destination des bénéficiaires du RSA, à Dinan (Côtes-d'Armor). En collaboration avec les entreprises locales, ce dispositif spécial permet de mettre en contact des personnes éloignées de l'emploi et ce secteur en manque de personnels.

« **On est en pénurie de personnel d'aide à domicile** », alerte Anne Cholet, directrice des services de l'Asad Menée-Rance. À ses côtés, plusieurs représentantes du secteur dressent le même constat (ADS côte d'Émeraude, ADMR 22 et le service d'aide à domicile du Connétable). Elles avaient rendez-vous, jeudi 26 janvier, avec Nathalie Thomas, responsable formation du CLPS de Dinan (Côtes-d'Armor), pour le lancement d'un nouveau parcours d'accès à l'emploi spécifique au métier.

À destination des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), ce dispositif vise à « **rapprocher les besoins du secteur et les personnes éloignées de l'emploi** », résume Nathalie Thomas.

Divisée en trois phases (découverte, formation, emploi), la formation, qui démarrera le 27 février, se veut qualifiante et propose un suivi personnalisé.

Une formation particulièrement encadrante

« **C'est un dispositif d'accompagnement nouveau et spécifique**, poursuit la responsable de formation. **Dès le premier mois, seize personnes intéressées pourront assister à des interventions de professionnels et tester leur appétence pour le métier, via des ateliers pratiques. Un point personnalisé sera fait toutes les semaines.** »

Le premier mois se conclura par un stage au sein d'une entreprise, pour valider le projet. « **La deuxième phase va plus loin dans la formation, grâce à des mises en situation dans un appartement témoin et à travers un stage de deux mois et demi** », ajoute Nathalie Thomas.

Si tout s'est bien passé, le candidat sera embauché par la structure dans laquelle il a effectué son stage, et continuera d'être suivi pendant deux mois par le CLPS. Ce dispositif d'accès à l'emploi, en un peu plus de six mois, est gratuit, rémunéré et cumulable avec le RSA.

« Redorer l'image de la profession »

« Nous sommes associés dès le début, confirme Anne-Claire Oldani, directrice des services de l'ADS côte d'Émeraude. L'objectif est d'attirer des hommes et des femmes de tous âges, car on manque cruellement de moyens humains, pour bien faire notre métier. »

Devant la pénurie de personnel et l'afflux des demandes, les services d'aides à domicile sont contraints de refuser les nouvelles demandes d'accompagnement. **« On doit faire des listes d'attente, ça fait peser un poids énorme sur les aidants »**, déplore Anne Cholet.

Par ces formations, les professionnels entendent aussi redorer l'image de la profession. **« C'est un métier qui a du sens, mais qui souffre d'une mauvaise image. Et les missions sont variées : accompagnement d'enfants porteurs d'un handicap, stimulations cognitives, aide pour les courses... »**, énumère Anne Cholet.

Des réunions d'information sont organisées au CLPS de Dinan, 7, rue de la Violette, le 30 janvier, à 14 h ; les 7 et 16 février, à 9 h 30 ; et le 21 février, à 14 h.